30e ANNEE N° 2459 PARAIT LE SAMEDI 26 JUILLET 1919

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Huit francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite* 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse. 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,40
Commerciales (la ligne).....0.30
Réclames (la ligne).....0,60
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

La Leçon du Maître

Sous les chauds rayons d'une après midi de Juillet, le village paisible semble endormi. Un vent frais secoue la haute cime des peupliers qui bordent, dans les prés, le ruisseau invisible. La montagne nue, aux teintes violettes, s'enlève nettement sous le ciel bleu ; derrière sa crête lumineuse de légers nuages blancs apparaissent et disparaissent, avec la rapidité de flocons d'écume. A l'ombre des platanes de la grand'place, où les cigales mènent leur endiablé refrain, les vieux, assis sur les bancs de pierre, somnolent. Une maison blanche, à demi-cachée par les arbres érige sa claire façade coiffée de tuiles rouges. Derrière les volets soigneusement clos, on perçoit le murmure confus d'une ruche. C'est l'école.

Dans le clair-obscur de la salle, au milieu d'un auditoire attentif, le maître, un tout jeune homme, promène sa silhouette souple, qui domine de toute sa hauteur, les bancs des écoliers. Sa démarche est lente, un peu ; la boutonnière de son veston s'orne d'un minuscule ruban vert et rouge : ceci explique cela. Et, tandis que les enfants dociles fixent leurs yeux sur lui, le maître, de sa voix chaude et chantante de méridional, poursuit sa leçon de morale :

— « Vous avez vu, hier, leur dit-il, flotter, à la fenêtre de la mairie et sur la porte de l'école notre beau drapeau aux trois couleurs, bleu comme le ciel, rouge comme les coquelicots des prés. Paris a fêté la fin heureuse de la guerre et le retour des héros. Les vainqueurs ont été acclamés et couverts de fleurs. Quand vos frères ainés rentreront, ils vous diront les vivats nourris qui les accueillaient à la minute où ils entraient dans Paris, ce matin de juillet, par l'Avenue des Champe-Elysées. Ce fut une réception que nul n'oubliera, parmi ceux qui eurent l'honneur d'en être les héros, ou chance d'en être les spectateurs.

« Les papas à cheveux gris ont, depuis quelques temps déjà, repris leur place à la maison. Les éclopés, les demi-valides — dont je suis, — sont retournés eux aussi à leurs occupations. Les plus jeunes, vont « rentrer. Et dans le ciel devenu se- « rein, les lourdes menaces guerrières « évanouies, il faudra que recommence « le travail noble et fécond qui nous « rend meilleurs.

« La vie reprendra avec son labeur « quotidien, auquel nous nous appli- « querons de toutes nos forces, pour « réparer le temps perdu et combler « les brèches.

« Des places, hélas ! resteront vi- « des, la place de ceux qui sont par- « tis et ne reviendront pas.

« Parce que cette horrible guerre « doit être la dernière, parce que nous « voulons que les minutes vécues ne « se retrouvent pas, il convient d'ho- « norer pieusement la mémoire de « ceux qui nous ont défendu et qui « ont ccepte la mort pour que la Fran- « ce vive.

« La liste de nos héros est affichée « dans cette salle, et vous connaissez « tous les noms glorieux qui la com- « posent. La même liste orne les « murs de la mairie, afin que tous « puissent la connaître et la retenir. « Les braves tombés là-bas, sur la « ligne du front, n'auront pas dans « le cimetière du village le tertre « modeste d'une tombe. Il faut donc « que leur souvenir s'affermisse et « vive à jamais dans nos mémoires.

« L'autel que nous leur élèverons « au plus profond de nous-mêmes « doit préserver de l'oubli leur sacri- « fice. Joignons à cette communion « de pensée un témoignage réél. La « ville voisine a formé le projet d'éle- « ver un monument durable en l'hon- « neur des enfants de l'arrondissement « tombés au champ d'honneur. Un « Comité s'est formé à Sisteron pour « diriger et rassembler les collectes « ouvertes. Les fonds recueillis ont « dépassé, en un mois le chiffre de « 10.000 francs. C'est là une mani- « festation grandiose qui s'élabore « lentement. Il appartient aux agglo- « mérations rurales, moins impor- « tantes, de donner leur adhésion « sans réserve à cette œuvre patrio- « tique et régionale, qui unira dans « le même culte l'amour suprême de « la Patrie et l'affection du clocher « natal. Les ébauches locales multi- « pliées à l'infini manqueraient peut- « être du caractère grandiose que doi- « vent revêtir ces sentiments. Ne « laissons pas se fragmenter partout « les manifestations d'une idée qui, « pour être amplement développée, « nécessite le concours de tous. Il « convient d'adhérer au mouvement « unanime, de répondre à l'appel que « le Comité de Sisteron a jeté dans « l'arrondissement, et qui a déjà re- « cueilli de nombreux échos favo- « rables.

« Nous lirons, ici même, sur une « plaque de marbre, le nom de nos « glorieux morts. Notre commune « verra son nom gravé dans la pierre « du monument que nous éleverons « sur une des places publiques de « Sisteron. Confondant dans un même « amour la grande et la petite patrie, « nous resterons, comme nous l'avons « été durant la guerre. étroitement « unis dans une pensée commune de « piété et de reconnaissance envers « nos héros du Pays Sisteronnais. »

Jean FÉLINES.

Les trains de la ligne des Alpes

M. Pierre de Courtois président du Conseil général des Basses-Alpes à la suite de ses démarches vient de recevoir la lettre suivante que lui adresse la direction du P-L-M. :

Paris le 18 juillet 1919.

Monsieur le président,

Par lettre du 4 courant, vous avez bien voulu appeller mon attention sur l'Intérêt qu'il y aurait à rétablir un deuxieme train entre Marseille et Briançon.

J'ai l'honneur de vous faire connaitre que la pénurie persistante de nos moyens de traction et notamment l'aggravation soudaine des difficultes du ravitaillement en combustible, nous ont mis, à notre vif regret, dans l'obligation absolue de réduire au dernier moment le parcours de nos trains de voyageurs. Nous ne pouvons encore déterminer l'époque à laquelle nous serons en mesure de mettre en marche le deuxième train sur la ligne des Alpes.

Nous sommes cependant vivement désireux de donner satisfaction, aux moins partiellement, aux intéressés et, à cet effet nous examinerons, vers la fin du mois, si nos possibilités nous permettent de rétablir dans les premiers jours d'aout le train Gap Marseille qui nous paraît le plus intéressant, étant donné qu'il dessert toute la vallée de la Durance, dont les relations les plus importantes s'établissent surtout avec Marseille.

Veuillez agréer, monsieur le président l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le directeur général de la compagnie,
signé : MARGOT.

ENTRE NOUS

"Entre nous" *est le titre d'une série d'articles très intéressants dus à la plume exercée de notre collaborateur La Coste.*

Mon ami était appelé l'autre jour à Digne, pour une affaire importante où sa présence était indispensable. Il prit donc en gare le train de 4 heures du soir, — ainsi appelé parce qu'il arrive aux environs de 4 heures et demi, — arriva à Saint-Auban un instant après, contempla durant 45 minutes les silhouettes régulières des bâtiments d'usine qui bordent les voies, repartit à 5 h. 25 et débarqua sur les bords de la Bléone sur le coup de 19 heures. L'ombre fraîche s'étendait sur la Préfecture, et les derniers rayons du soleil éclairaient les neiges des Dourbes. Notre ami. à qui ces changemements successifs avaient donné l'impression d'être depuis longtemps en route ne s'attarda pas à admirer le paysage. Il se hâta au rendez-vous assigné et constata, en y arrivant que la porte était fermée.

Il se rabattit en bon ordre sur les terrasses du Boulevard Gassendi, huma un apéritif, engloutit un repas — les voyages aiguisent l'appetit — essaya de dormir et le lendemain à la première heure, courut à ses affaires. Les bureaux, — ont ils organisé la journée de 8 heures ? — n'ouvrent qu'à 9 h. Trépignant d'impatience, notre homme attendit l'heure officielle, et, au moment ou il franchissait le seuil enfin ouvert, un petit sifflet strident dans le lointain l'avertissait du départ du seul train qui aurait pu le ramener chez lui.

Son affaire fut réglée en vingt minutes, et à 9 heures et demi notre homme se retrouvait sur l'inévitable asphalte du Boulevard Gassendi. Il huma derechef un apéritif, savoura un deuxième repas qu'il fit trainer aussi longtemps qu'il put, alla se perdre sur les bords de la Bléone, admira la perspective de la Grande Fontaine, s'offrit à 5 h. du soir un troisième apéritif, absorba un troisième repas, et, saturé des plaisirs de la ville, s'alla coucher.

Le lendemain matin, à 9 heures, il reprenait enfin le train de descente qui le déposait à Saint-Auban à 10 heures. Là, il put admirer à nouveau durant plus d'une heure, la sveltesse des monumentales cheminées d'usine, — le train de Marseille avait exceptionnellement un léger retard. — et à midi et demi, il rejoignait enfin le domicile où sa femme l'attendait, en fort méchante humeur, l'accusant d'être allé, durant ces deux nuits passés hors du logis, se divertir en compagnie joyeuse, dans les parages de la Cannebière.

Au total, 44 heures perdues, 2 journées d'hôtel, 39 francs 85 centimes de frais.... et les soupçons de son épouse...pour une visite à Digne, qui a nécessité sa présence durant vingt minutes.

Savez-vous à quelle préocupation ont obei les humoristes, qui nous ont doté de semblables horaires ? Ils se sont appliqué, nous ont ils assuré, a « faciliter la reprise industrielle des affaires et les relations commerciales. » Oui, Monsieur !

A quand l'autobus Sisteron-Digne qui permetra de régler ses affaires dans la journée et de rentrer le soir chez soi ?

LA COSTE.

© VILLE DE SISTERON

L'AMNISTIE

M. Ignace sous secrétaire d'Etat à la justice militaire, a déposé cette semaine, sur le bureau de la Chambre au nom du gouvernement, le projet de loi d'amnistie.

Ce projet amnistie les délits politiques en matière de réunions, d'élections, les délits de presse, les propos défaitistes, etc.

Voici, maintenant, les dispositions qui concernent les déserteurs et les insoumis :

Pour les déserteurs, on ne saurait se méprendre sur le sentiment du du pays. Autant une mesure de pardon et de générosité se comprend en faveur des militaires qui en un oubli momentané du devoir, se sont rendus coupables d'une absence illégale de quelque durée et sont ensuite allés reprendre leur place au poste de combat, autant la raison et la justice se refuseraient-elles à admettre qu'on pût amnistier ceux qui, abandonnant leurs compagnons de lutte, sans se soucier du sort de la patrie, ont réussi par une désertion de longue durée, à se mettre à l'abrit du danger. En romapnt volontairement le lien de fraternité et de solidarité qui les unissait à leurs concitoyens, en méconnaissant systématiquement leur devoir envers le pays, ils se sont eux même exclus de toute mesure de bienveillance. Que penseraient leurs camarades de retour au foyer ? Que penseraient les parents, les épouses, les frères, qui pleurent un fils, un mari, un être cher tombé face à l'ennemi, qui verraient à la faveur d'une amnistie imprudemment accordée, rentrer dans l'intégralité de leurs droits de citoyens, ceux qui, notoirement, au vu et au su de tous ont trahi, aux heures tragiques.

En conséquence, le gouvernement propose de limiter lse bienfaits de l'amnistie aux militaires qui n'ont manqué à leur unité que pendant une période de temps limitée, encore convient-il de distinguer entre ceux qui se sont rendus volontairement et ceux qui ont attendu d'être arrêtés Aux premiers, l'amnistie est accordée si leur absence n'a pas excédé un délai de six mois. Les autres ne sont amnistiés que si l'absence n'a pas dépassé trois mois.

Pour les insoumis, la question doit être considéré comme réglée par la loi du 5 août 1914, qui a amnistié les insoumis qui sont rentrés dans le délai qu'elle leur fixait. Ceux qui, dûment avertis, ont persisté à ne pas se soumettre, ont ainsi déterminé eux mêmes leur propre sort. Quant aux insoumis déclarés tels postérieurement au 5 août 1914, ils sont assimilés aux déserteurs.

Les outrages et voies de fait envers les supérieurs, hors du service, sont amnistiés, ainsi que le port illégal de décorations, la contrefaçon et l'usage de seaux, timbres, marques militaires sur des actes ou des pièces militaires.

Sont absolument exclus de l'amnistie, les crimes et délits de droit commun, les crimes de trahison, d'intelligences avec l'ennemi, les faits d'espionnages, les délits de commerce avec l'ennemi, les faits de spéculation et de hausse illicite, les menées anarchistes, les provocations de militaires à la désobéissance et à la désertion. plus sacré des devoirs ? Ceux-la, la loi d'amnistie ne peut pas les connaitre.

COIN DU POÈTE.

Doléances d'un brave ouvrier sur la journée de huit heures

Mill' noms de noms de noms d'un chien !....
De travailler moins, c'qu'on s'embête !...
Et dir, qu'là-bàs on s'rait si bien,
Au chantier... où l'sing' fait sa tête !...
On s'mettrait gaiement au boulot,
Sans s'tuer, sauf cas d'force' majeure..,
Ah ! si j'pouvais t'nir le... fourneau,
Qu'inventa la journée d'huit heures !...

On s'am'nait tranquill'ment le matin,
Les mains aux poch's sans s'faire de bile ;
Et, toujours, on quittait l'turbin,
Avant qu'midi n'sonne à la ville :
On rev'nait, après déjeuner,
En flânant au long des demeures,
Et l'on s'en retournait pour dîner,
Ayant fait dix tout's petit's heures !...

Dans l'mènag', jamais d'avaro !...
C'était la paix joyeus', complète !..,
La femme', qui n'vous voyait pas trop,
Sans compter vous faisait risette...
Et les môm's vous sautaient au cou,
Avec les caress' les meilleures !...
Maintenant, c'est plus ça du tout,
D'puis qu'on a la journé' d'huit heures !

Sans blague, on s'rase à la maison...
Dès cinq heur's, on y fait l'mariolle...
On r'garde, on scrute, on est grognon...
Et l'épouse' jamais n'rigole !
Les enfants ont l'air de trouver
Qu'on les gêne. . Dam' ! ça vous écœure !
Et bien souvent, l'on court ach'ver
Chez l'bistro, la journée d'huit heures !

Si qu'on a, des fois un jardin,
— Les bonn's gens dis'nt que ça delasse —
On y lêche, on y pioche un brin...
Mais, tonnerr' ! Qu'la terre est donc basse !..
On s'éreint', n'y connaissant rien...
On transpir'... qu'on dirait qu'on pleure !
Et dir' que c'est pour notre bien,
Qu'on a fait la journé' d'huit heures !

Dans le fond, ça marche à peu près,
S'il fait beau... Mais, les jours de pluie,
Ça manque total'ment d'attraits...
Ce qu'on s'tanne, ce qu'on s'ennuie !..
Et l'on s'en prend à sa moitié ;
On jure, et la marmaill' s'épeure !...
Franch'ment, entre nous, c'est pitié,
Comme on pass' la journé' d'huit heures !

Ça s'rait c'pendant pas malaisé
D'laisser chacun faire à sa guise,
Travailler trop ou s'amuser,
Aller au bar comme à l'église !...
Mais on veut tout réglementer,
Sauf peut être le prix des beurres !...
Ça finit par nous embêter !...
J'en ai mar', de la journé de huit heures !

Pour audition conforme,
G. DÉLÉCOLLE.

Chronique Locale

SISTERON

Canal de Ventavon. — L'annonce de la réalisation du canal de Ventavon que nous avons publiée dans notre dernier numéro a produit à Mison et à Sisteron une bonne impression et les réunions données par notre infatigable et dévoué député M. Anglès. réunissait à la mairie de ces deux communes la presque totalité des co-arrosants intéressés à la réalisation de ce vaste projet qui date du 21 juillet 1881.

Après avoir expliqué dans ses gran des lignes l'exploitation du canal et fait connaitre les conditions approximatives de l'arrosage, notre député a viveemnt engagé les arrosants à se constituer en un syndicat nouveau en remplacement de celui de 1881 devenu caduc ; il les a informé que la quantité de terrain arrosable était fixée par le ministre à 700 hectares et les travaux ne seront entrepris que si ce quorum est atteint et avant 1923 date à laquelle le travail devra être exécuté, au cas contraire, les fonds destinés à la construction iront à une destination.

Devant pareils avantages, et, puisque les efforts de notre député ont pu vaincre les obstructions de toute sorte, il est de l'intérêt des arrosants de fonder leur syndicat, d'adhérer et de faire inscrire la quantité d'hectares arrosables.

Pour instruire les intéressés un exemplaire du projet de loi a été remis à chacun qui devra le consulter et s'inspirer du conteru ; ils y trouveront également un acte d'engagement à l'arrosage.

Comme on le voit le plus essentiel est obtenu, la construction du canal est désormais assurée, et, si les démarches de notre député ont été couronnées de succès il appartient dès maintenant aux arrosants de faire le nécessaire car eux et toute la région de la Haute'Provence retireront de l'achèvement du canal de Ventavon un avantage très appréciable.

La somme affectée à l'achèvement du canal est de 3 millions.

Dons. — A l'occasion des fêtes de la Victoire, M. Caire, procureur de la République à Sisteron, a versé 100 francs au profit des pupilles de la Nation des Basses-Alpes et 100 frs. au profit du Dispensaire public d'hygiène social et de préservation antituberculeuse.

Nos félicitations à M. Caire pour ce geste de pure philanthropie.

Rectification. — M. Jugy, député de l'arrondissement de Digne, nous adresse une lettre rectificative au sujet de son vote émis lors de la discussion à la Chambre de la suppression de la Censure.

Nous avions relevé dans un grand journal de la région les votes des députés des Basses Alpes, M. Jugy ne figurait nulle part. Nous lui donnons cependant acte de sa protestation en déclarant que seuls les citoyens Jugy et Anglès ont voté pour la suppression de la Censure et la reprise des libertés publiques.

Avis aux agriculteurs — Des travailleurs russes sont disponibles dès maintenant au dépôt du 3e d'infanterie à Digne, pour l'agriculture.

Adresser les demandes au Directeur des services agricoles.

Un berger du département est disponible. Adresser les demandes au Directeur des services agricoles.

Avis. — Les allocations militaires seront payées à la Recette des finances le 4 août, jusqu'au n° 400 et le 5 août, du n° 401 au dernier.

Casino-théâtre. — On nous annonce pour très prochainement une soirée de gala donnée par "la tournée Orange". Au programme : *Les noces de Jeannette*, opéra comique en un acte avec la même interprétation qu'à l'opéra de Marseille, ainsi qu'une partie de concert avec *Lotrich* l'e pereur du rire, Etoile de la Scala Paris : *Flavien* l'élégant diseur Variétés et toute nue troupe de choix.

Il fera bon de retenir ses place l'avance.

Avis aux réfugiés. — Les r giés désireux d'obtenir des form de demandes d'indemnité et de dé rations de dommages de guerre veut adresser leurs demandes préfecture.

Circulation dans les dép tements frontières. — Confor ment aux instructions ministéri en viguenr les français peuvent pé trer et circuler librement dans départements frontières sans munis d'un sauf-conduit et à la dition d'être porteurs de pièces dentité.

Avis. — La journée des régions bérées aura lieu dans le departem des Basses-Alpes le 27 Juillet chain.

Collège. — La période des ments de juillet a été marquée le collège de Sisteron par les su ci-après:

Baccalauréat, 2e partie (mathé tiques) : M. Farnaud Jules, de Ta boursier national, transféré au ly de Marseille.

Baccalauréat, 1e partie (scien langues) : M. Bouthier Marcel Marseille.

Ecole normale d'Avignon : M. comoni Joseph, de Clairvaux, ad huitième sur dix-neuf et quar concurrents.

Ecole pratique de Commerce d'Industrie hôtelière de la Côte-d

M. Dauphin Albert, admis sixi sur soxante deux concurrents.

On ne connait pas encore le ré tat du concours pour l'Ecole N nale Professionnelle de Voiron.

Mais tout permet de compter le succès de l'unique candiat prése

Décidément cette année sous les rapports notre collège a mérité nos félicitations à MM. le p cipal, professeurs et au xélèves.

Prenez garde aux portiè des trains. — Le jeune J-M. T dif, âgé de 10 ans, accompagné d mère qui venait à Sisteron rejoin son mari employé chez M. Bonfort- propriétaire à Baulieu, se trou dans le train de Veynes mardi der lorsque en partant de la gare de son la portière de son compartim s'ouvrit brusquement laissant tom le garçonnet qui se fit une blessu la tête. Le signal d'alarme fit arr le train et le jeune Tardif tout co sionné put reprendre sa place, rivé à Sisteron il fut admis à l'h tal où on lui prodigua les soins. état est tout à fait satisfaisant.

Avis. — M. Figuière Désiré, trepreneur de battage, informe public qu'à partir de cette anné n'assurera plus le service de bat des blés des propriétaires de Siste

© VILLE DE SISTERON

Banque Chabrand et Caillat, Gap. — *Succursale de Sisteron, 1, place du Tivoli.* — Paiement de tous coupons français et étrangers dont les prix sont connus ; Remise immédiate et sans frais de Bons de la Défense nationale, un an, six mois et trois mois.

—o—

On demande MOTEUR a essence de 1 1/2 à 3 H P, (occasion) préférence allumage par magnéto. Faire propositions écrites avec caractéristiques et prix au bureau du journal.

—o—

Jardinier. — On demande à l'année un jardinier-chef et deux bons jardiniers pour le domaine de Beaujeu. Bons gages. Ecrire en donnant références à M. J. Leroy, Grand Palais à Nics.

—o—

Noix et cerneaux. — Maison américaine établie à New-York désire la représentation d'une bonne maison de l'Isère ou de la Drôme faisant ou pouvant faire l'exportation en gros des noix et cerneaux aux Etats-Unis. S'adresser à M. Jean-Marie VIAL, à St-Etienne (Loire).

—o—

En vente à la librairie Lieatier : Grnud choix de papier à lettre fantaisie ; grandes vues de Sisteron peintes sur bois ; poupées à tous les prix et stylos de marque.

—o—

ÉTAT-CIVIL

(du 18 au 26 Juillet)

NAISSANCE

Néant.

PUBLICATIONS DE MARIAGE.

Entre David-Fernand Collombon et Marie Claire-Odile Jardin.

Entre Elie-Martin-Hippolyte-Cler et Léonie Irma-Scandoléra.

MARIAGE

DÉCÈS

Néant.

Précautions indispensables

Le succès toujours croissant de la poudre Louis Legras, a suscité bien des imitations. Aussi recommendons-nous d'exiger sur l'étiquette, sur la boite et sur son enveloppe bleue les mots « Louis Legras ». En effet, ce remède, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition de 1900, est le seul qui calme instantanément les accès d'athsme, de catarrhe, d'oppression, de toux de vieilles pronchites et guérissent progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 80, (impôt compris), adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Faites vous-même

excellente BIERE

de table naturelle

Envoyez autant de fois **20** centimes que vous désirez obtenir de litres de bière, à LEPEZ, Alimentation, à Fécamp (S.-Inf.), lequel vous enverra *franco*, tous les produits nécessaires. Minimum 35 litres.

UN PRÊTRE indique gratuitement recettes infaillibles pour guérir *promptement* et *radicalement* l'Anémie, mal^ies de l'Estomac, du Foie, de l'Intestin, Diabète, Albumine, maux de Reins, maladies des Poumons et des Voies respiratoires, Coqueluche. Ecrire à l'Abbé LAURET, Curé d'Ervauville (*Loiret*).

LA HERNIE VAINCUE!

PAR LA MÉTHODE GEORGES

UNE MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE!!!

Cette découverte qui a révolutionné la Science Herniaire va enfin permettre à tous ceux qui sont atteints de :

Hernies, Descente, etc., de trouver une guérison prompte et radicale. L'éminent spécialiste herniaire, **M. B. GEORGES, 3, rue des Petites-Ecuries, à Paris,** à la suite d'études approfondies, a eu enfin raison de ces calamités qui ont fait trop de victimes pour que les patients continuent a en subir les souffrances et les risques.

Mais hélas ! les intéressés ont le droit d'être hésitants devant toutes les fallacieuses promesses étalées à leurs yeux et qui n'ont rien de comparable à la **Méthode B. Georges de Paris.**

Sans gêne et sans changer ses habitudes la **Méthode B. Georges** fait disparaître la **hernie** ainsi que l'ont démontré les **Innombrables guérisons** déjà publiées.

Aussi est ce pour nous un devoir de prier nos lecteurs de ne pas confondre et d'aller voir l'éminent praticien qui recevra à

DIGNE, samedi 9 août, hôtel Boyer Mistre
BARREME, dimanche 10 août hôtel Abbès.
CASTELLANE, lundi 11 août, hôtel du Levant.
SISTERON, mardi 12 août, de 11 h. à 3 h. Hôtel des Acacias.
MANOSQUE, mercredi 13 août, Hôtel Pascal.

ORTHOPEDIE PERFECTIONNÉE

Appareils modernes pour amputations et toutes difformités.

Vient de paraître à la *Librairie de la Renaissance du Livre, 78, boulevard St-Michel, Paris,* un excellent livre qui a pour titre :

La Geôle

par Max ANGLÈS

L'auteur, pour nous révéler toute la détresse, l'inimaginable martyre des prisonniers français en Allemagne, ne s'est pas contenté de tenir régistre de ses impressions. Il a fait mieux. Il a en quelque sorte, cliché toute la vie d'une escouade de prisonniers. On entend ces malheureux parler, ont les voit agir, tour à tour espérer et perdre l'espoir, s'exaspérer dans d'inutiles révolte, se sentir mourir un peu quand certains de leurs camarades les quittent pour des geôles plus dures encore, ou pour gagner la France si douloureusement désirée. Et ce livre d'histoire vécue, littérairement conçu et exécuté sous la forme du plus humain et dramatique des romans, nous procure une sensation aussi neuve et rare, dans son genre que le firent tour à tour *Gaspard* et *Le Feu. La Geôle* sera le livre classique de la Captivité de la Grande Guerre.

Un vol. in-18 jésus (185+117) à 3 fr. 50 *(majoration* 30 o/o*).*

La Geôle est en vente à la librairie Lieutier, 25, rue Droite, Sisteron.

Le plus sûr des Placements

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuez le plus rénumérateur des placements sûrs, en achetant des *BONS DE LA DEFENSE NATIONALE.*

Voici à quel prix ont peut obtenir immédiatement ces titres :

PRIX NET des
Bons de la Défense Nationale

Montant des Bons à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR un bon remboursable dans			
	1 mois.	3 mois.	6 mois.	1 an.
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1.000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10.000 »	9.970 »	9.900 »	9.775 »	9.500 »

On trouve les *BONS DE LA DEFENSE NATIONALE* partout : Agents du Trêsor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales, dans **toutes les Banques et chez les Notaires.**

DRAPERIES ET CONFECTIONS

V^VE ANDRÉ

Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Mme Ve Adrien ANDRÉ informe tous ses clients de Sisteron et de la région qu'elle continue son commerce de confections et vêtements sur mesure, avec l'aide de ses enfants et de M. ARMAND, ancien coupeur et voyageur de la Maison. Le vêtement sur mesure se recommande pour sa bonne coupe et le fini de son travail.

Grand choix de vêtements confectionnés pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants ; Draps et Coutils

Grand assortiment de Costumes Première Communion Quartier Maître, Louis XV, Américain, Complet veston

Costumes et robes Jersey pour garçons et fillettes ainsi que coiffures assorties

Chemiserie — Bonneterie — Vêtements de travail

Le tout sera vendu comme par le passé en toute confiance et à des prix défiant toute concurrence

Hôtel des Trois-Rois et Café du Bel-Air à vendre ou à louer présentement.

A Vendre d'occasion, PIANO, marque Gervais, avec partitions musicales. S'adresser au bureau du journal.

A Vendre PETRIN mécanique moteur essence. Bon état. S'adresser au bureau du journal.

A Vendre d'Occasion

Divers meubles comprenant : commode, bois de lit, table de nuit, le tout en noyer et à l'état de neuf.

S'adresser à M. Arnaud Baptistin à la Baume.

A louer de suite un logement composé de 3 pièces, rue Droite. S'adresser à la librairie Lieutier.

On demande à acheter d'occasion un moteur électrique force 1 HP 1/2. Faire offre au bureau du journal.

L'Annuaire des Basses-Alpes vient de paraître. Il est en vente à Sisteron à l'Imprimerie-Librairie Lieutier Prix : **2 fr.**

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1 KILOGRAMME

500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

A VENDRE Outillage complet de menuiserie en bon état. — S'adresser à M. CLEMENT, ferblantier à Sisteron.

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à MARSEILLE, chez Mme Monié, journaux, kiosque 12 des Allées de Meilhan.

à AIX, chez M. Martinet, tabacs et journaux, cours Mirabeau.

A Vendre d'occasion

Harnachement Complet

en bon état

provenant d'un cheval de gendarme. S'adresser à M. Maurel, bourrelier à Sisteron.

AUX GALERIES SISTERONNAISES

Raoul COLOMB

Traverse de la Place, SISTERON

MAISON DE CONFIANCE

Nouveautés — Lainages — Soieries

Toiles et tissus

Lingerie — Bonneterie

Confections pour Hommes, Dames et Enfants

VÊTEMENTS SUR MESURE

(Grand choix de Complets pour Démobilisés)

M. Raoul Colomb mobilisé pendant la durée de la guerre, reprenant définitivement la direction des **Galeries Sisteronnaises** remercie sa clientèle de l'avoir toujours honoré de sa confiance et l'informe qu'il fera comme par le passé tous ses efforts pour la contenter en lui offrant le choix le plus complet de ses marchandises aux prix les plus modérés.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

AUTOMOBILES — CYCLES — MOTOCYCLETTES

VENTE **'PEUGEOT'** ECHANGE

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION D'AUTOMOBILES, prix très réduits — TRANSPORT DE POIDS LOURDS

MACHINES A COUDRE

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence (à côté du Casino) — SISTERON — Basses-Alpes

BIJOUTERIE -- HORLOGERIE -- ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande

Réparations et transformations en tous genres

Montres -- Pendules -- Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

A la Belle Jardinière

Lingerie - Bonneterie - Trousseaux

— Layettes —

Corsets -- Parapluies — Ombrelles

Confections pour Dames et Enfants

Dépôt du gant Perrin de Grenoble

Grand choix de blouses, robes, jupons, combinaisons, etc.

IMPERMÉABLES -- VETEMENTS D'ÉTE

COSTUMES 1re Communion et Accessoires

Mme MORÈRE

SISTERON (BASSES-ALPES)

MEUBLES EN TOUS GENRES ET DE TOUS STYLES

EBENISTERIE — FAUTEUILS ET CANAPÉS — RÉPARATIONS —

Ancienne Maison V. COLOMB
Fondée en 1850

Emile Pellegrin

SUCCESSEUR DE GEORGES DIÉBO

26, Rue Saunerie, 26

SISTERON

TAPISSERIE — POSE de RIDEAUX ET TAPIS — SOMMIERS —

Les produits alimentaires, hygiéniques pour régime

F. GIRAUD 124 Avenue Thiers LYON

PAINS MOUSSELINE

FLUTES MOUSSELINE

FARINEUX DIVERS

sont les

meilleurs, les plus légers et les plus nourrissants

Dépôt : AUDIBERT, épicier, rue Droite

SISTERON

LOCATION D'AUTOMOBILES

Voitures organisées pour le transport des malades

Jean Rullan

RUE MERCERIE — SISTERON

Epicerie-Droguerie Vve A. TURIN

Rue de l'Horloge — SISTERON

Spécialités de Café, Chocolats et Cacaos

Mastic pour le greffage ; Cire à cacheter les bouteilles

Légumes secs ; Morue 1er choix

Sulfate de fer et de cuivre ; Farine de lin ; Moutarde

Parfumerie ; Savons de toilette ; Bois et savon de Panama ; Essences

Alcool de Menthe ; Eau des Carmes

Teintures. — Peintures — Antirouille. — Eponges

Bouillies pour le Sulfatage des Vignes

Droguerie Vve TURIN, rue de l'Horloge, Sisteron

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON